



## Problème devis réparateur

Par **Victor17**, le **05/10/2011** à **17:18**

Bonjour

J'ai récemment déposé en réparation un amplificateur dans une boutique spécialisée. Je lui ai demandé si il pouvait me donner une idée du prix que j'allais payer. Après avoir récupéré l'appareil et pris mes coordonnées le vendeur m'a dit qu'il me rappellerait pour me dire combien la réparation aller couter.

Lorsqu'il m'a rappelé, il m'a proposé une réparation à un prix exorbitant, j'ai refusé et il m'a réclamé des frais d'atelier de 30 euros. Lorsque je suis allé le voir dans son magasin pour lui dire qu'il ne m'avais jamais parlé de ces frais il m'a répliqué que le prix du devis était affiché au fond du magasin, et que je ne récupérerai pas mon ampli tant que je ne l'aurai pas payé. Je sais que la somme semble insignifiante mais j'aimerais savoir si je peux porter plainte ce qui pourrait peut-être le faire changer d'avis

Merci